

assemblée des souscripteurs pour l'é-talon a dû être tenue samedi le 16. Le nom de la société engagée dans cette entreprise sera : Compagnie d'importation de bétail du comté de Shefford.

Colonisation.

M. le Rédacteur,

Le 31 Mars dernier, la paroisse de St. Antoine, comté de Verchères, avait l'honneur d'entendre M. J. A. Chicoine, agent de colonisation et d'immigration pour la Province de Québec. Malgré le mauvais temps et le mauvais état des chemins, l'assemblée était assez nombreuse ; on y remarquait l'hon. John Fraser de Berry, de St. Marc, MM. le Dr. Mignault et le Notaire Morin, de St. Denis, Félix Voligny de Contrecœur, les Drs. Graig et Archambault de St. Antoine, ainsi que les notaires C. P. Germain et A. M. Archambault, aussi de St. Antoine.

M. Chicoine commença par dire qu'il remplaçait Messire J. Bte. Chartier, cet autre infatigable agent de colonisation et d'immigration de la Province de Québec, qu'une maladie non sérieuse retenait dans ses appartements. Sa mission, ajouta-t-il, était de parcourir cette partie de la Province de Québec, qui est au nord-est du fleuve St. Laurent, pour y faire germer et naître des sociétés de colonisation, et y diriger des courants d'immigration belge. M. Chicoine entra ensuite dans son sujet qu'il traita en homme habile, avec clarté et une justesse admirable d'expressions comme vous n'en doutez pas, M. le Rédacteur ; il exprima des vues dénotant beaucoup d'études et de recherches, un grand fonds de sciences et de connaissances propres à en faire un agent très précieux de colonisation et d'immigration. Sa causerie, comme il s'est plu à appeler son discours, dénota aussi chez lui un grand amour pour son sujet ; son application constante en est la preuve, tant il se dévoue au développement de la colonisation ainsi qu'aux progrès de l'agriculture, en cette province, en y faisant venir des colons belges dont la supériorité comme cultivateurs leur est acquise. Il aime les cultivateurs ; il a raison aussi de les aimer, M. le Rédacteur, il vit de leur vie, il vit de leur sang qui coule dans ses veines, puisque ses père et mère sont cultivateurs.

Aussi son cœur palpite, son cœur bat pour l'amélioration de l'agriculture en cette province, car il sait que l'agriculture est la base et le fondement de la société : il sait aussi, M. le Rédacteur, que sans l'agriculture, la société ne peut se maintenir, l'état s'écroule et le souverain tombe. M. Chi-

coine a raison de se dévouer ainsi à l'avancement de l'agriculture parce qu'il est homme à savoir que l'agriculture rend les plus grands services à la société, en fertilisant les pays, comme on l'a si sagement dit quelque part, en offrant le plus de consolation, et en donnant la plus longue existence. Ce monsieur a raison d'aimer les cultivateurs, parce qu'il sait qu'il n'y a que chez eux où l'on rencontre, comme le dit si bien le livre aux 100 louis d'or, des goûts simples, des habitudes heureuses, des mœurs pures, des pensées honnêtes, et des sentiments élevés, l'agriculture leur donnant la force, la santé, la joie de l'âme, la paix du cœur, calme de l'esprit, et la tranquillité de la conscience. M. Chicoine a raison d'aimer les cultivateurs, non seulement parce qu'ils sont la base et le fondement de la société par leur art, mais parce qu'il sait aussi que ce sont eux qui, au premier appel du souverain, déposent la charue et courrent aux armes pour défendre et sauver l'honneur de la patrie en danger.

Ce monsieur a encore raison d'aimer les cultivateurs, surtout les cultivateurs canadiens, parce qu'il les connaît capables de faire de grands sacrifices pour la défense et la gloire de leur religion, tels que ceux de laisser aller leurs fils bien aimés, au delà des mers et des contrées lointaines, s'exposant à des périls de tous genres, voler à la défense de l'auguste Pie IX, notre premier pasteur, de ce vieillard qui est sans contredit la plus noble figure des souverains actuels, contre d'ignobles ennemis de l'Eglise qui voulaient, et qui malheureusement ont réussi, enlever son faible patrimoine, à la défense, dis-je, du trône de ce Saint-Pontife que les efforts concentrés de la révolution ne pourront jamais renverser, comme les flots de la mer viennent se briser en vain contre le rocher qui reste néanmoins inébranlable. M. Chicoine aimerait à voir encore de tels nobles et généreux sacrifices chez nos cultivateurs. Aussi voilà pourquoi il a tant à cœur de favoriser l'agriculture puisqu'il n'épargne ni les peines ni les fatigues, et ni les sacrifices de tous genres, ainsi que Messire Chartier, son digne collaborateur.

L'agriculture, la colonisation et l'immigration vont marcher à grands pas sous les auspices de M. Chicoine, si favorablement et si puissamment secondé dans son œuvre par Messire Chartier. Aussi, pour leur zèle et à leur activité, saluons avec bonheur cette ère nouvelle pour notre patrie prospère, et sachons leur répondre par nos efforts et nos sacrifices, afin de voir naître l'âge d'or avant qu'il soit longtemps. Honneur à la patrie de posséder en son sein de tels apôtres de la colonisation et de l'immigration.

Honneur aussi au gouvernement qui a su faire de telles nominations.

M. Chicoine a traité son sujet, en un mot, avec talent et avec succès, en alléguant qu'il y avait avantage pour nous à favoriser l'immigration belge, puisque les belges avaient la même langue et la même religion que nous. Aussi a-t-il demandé si nos cœurs battaient à l'unisson avec le sien. La réponse ne se fit pas attendre. Aussi a-t-il réussi à placer des colons belges dans notre localité.

Va sans dire, M. le Rédacteur, que sa causerie, qui n'était empreinte d'aucun esprit politique, a été goûtée et applaudie.

L'hon. John Fraser de Berry et M. le notaire Germain surent remercier par des paroles pleines d'expressions heureuses, M. Chicoine, qui s'est ensuite retiré, laissant de douces impressions sur le cœur de ses auditeurs pleinement satisfaits de sa visite.

EUTROPE DUMAUVILLE.
St. Antoine, 1er Avril 1872.

Correctif des foins altérés.

Lorsqu'on est obligé de faire consommer du foin qui a éprouvé des modifications défavorables, il faut, pour prévenir des affections chez les animaux :

10. Le battre à l'air, le secouer fortement, soit pour en détacher la poussière, soit pour enlever le sable ou les particules limoneuses qui sont adhérentes aux tiges et aux feuilles.

Il est utile qu'il abandonne, avant qu'il soit donné aux animaux, la poussière, le sable qu'il contient. La poussière, en s'introduisant par le concours de l'air aspiré par l'organe pulmonaire, peut déterminer des toux prononcées et même des bronchites ; elle peut occasionner la phthisie sur la bête bovine et la pousse sur le cheval. Le sable a des inconvénients aussi graves : il précipite l'usure des dents et cause des ophthalmies.

20. Le nettoyer, l'agiter à diverses fois et le saler en l'arrosoant ou en le laissant tremper quelques heures dans de l'eau salée. La dose de sel varie entre 10 à 20 livres pour 200 livres de foin altéré.

Ce correctif a d'heureux effets lorsque le foin n'est pas profondément altéré ; il excite l'appétit des animaux et prévient souvent, sur ceux qui font usage de foin moisî, des maladies quelquefois graves.

Les foins moisî peuvent faire naître des entérites, des fièvres putrides, des maladies de peau.

30. Le mélanger, après l'avoir nettoyé, avec du foin sain de bonne qualité, dans une très-faible proportion, ou le mêler à de la paille d'avoine ou de froment nouvellement récolté, et